



ZOOM SUR...

Clamart
Gagarine
Vieux Moulin



Le projet de regroupement des deux lycées par le Conseil Régional sur le site unique de Bouchardon Sud sera pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme. Un zonage dédié aux équipements d'intérêt collectif sera créé sur les deux emprises Nord et Sud permettant l'évolution du nouveau lycée et le renouvellement des fonctions urbaines sur l'établissement libéré en cœur de ville.



Il en sera de même sur le secteur de l'ancien dépôt SNCF. Le Plan Local d'Urbanisme consacrera un zonage et un règlement spécifique permettant l'implantation des services d'incendie et de secours.



Il conviendra aussi de réfléchir au devenir des emprises libérées par le départ ou le changement d'activités des équipements tels que la caserne des pompiers ou la salle des fêtes. Ces espaces de renouvellement urbain ne sont pas figés et le Plan Local d'Urbanisme leur ouvrira d'autres fonctionnalités.